

M^e Caroline DEIXONNE
Avocat à la Cour
15, rue de La Maison Carrée - NIMES - Tél : 04.66.36.90.90
Courriel : cabinet@deixonne-avocat.fr
Site : AVOVENTES.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

Dans un IMMEUBLE

sis à **SOMMIERES (30250)**

3, rue Léon Pinchinat

Cadastré Section AC n° 340 pour une contenance au sol de 45 ca,
une cave au rez-de-chaussée et un appartement au 1^{er} étage
formant respectivement les lots 1 et 2 de l'état descriptif de
division, la quote-part de la propriété du sol et des parties
communes générales étant indéterminée

Et

Une MAISON à usage d'habitation élevée de
deux étages sur rez-de-chaussée

sis à **SOMMIERES (30250)**

3, rue Léon Pinchinat

Cadastrée : Section AC n° 341 pour une contenance au sol de 25 ca.

Sur la Mise à Prix de **VINGT MILLE EUROS**

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

ADJUDICATION fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie
immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES du

Jeudi 26 Novembre 2026 à 09 heures 30

au Palais de Justice de NIMES - Bd des Arènes

La visite sera assurée sur place par la SCP PELERIAUX - GISCLARD
BADAROUX-PELERIAUX - CHEIKH-BOUKAL, Commissaires de Justice
Associés à NIMES, le 12 Novembre 2026 de 10 heures à 12 heures.

Il sera procédé à la requête de :

Monsieur le Comptable du Service des Impôts des Particuliers de
Nîmes

Domicilié en ses bureaux 15, boulevard Etienne Saintenac - CS10001
30024 NIMES Cedex 9.

A la vente de l'immeuble ci-après désigné :

L'immeuble saisi se trouve à droite dans une cour commune à laquelle
on accède de la rue Léon Pinchinat par une entrée avec portail. Au rez-
de-chaussée, une cave avec porte d'accès métallique et une deuxième
cave avec porte d'accès métallique côté cour et une porte de garage sur
la rue et une fenêtre.

L'appartement au 1^{er} étage, auquel on accède de la cour par un esca-
lier extérieur, se compose d'un sas d'entrée, d'une pièce à vivre, d'une
cuisine, une salle de bains et d'une chambre pour une superficie de
97,62 m².

Le deuxième étage, auquel on accède par un escalier intérieur, se com-

pose d'un palier, une salle d'eau avec wc, deux chambres et d'une ter-
rasse tropézienne.

L'ensemble est vétuste, sale et encombré d'objets et meubles divers.

Les lieux seraient occupés par une personne se prétendant locataire
sans avoir justifié de sa qualité.

Enchères uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de
NIMES et sur justification de la consignation entre les mains du Bâtonnier
de l'Ordre des Avocats de NIMES d'une somme correspondant au dixiè-
me du montant de la mise à prix sans pouvoir être inférieure à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge
de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire
de NIMES, Palais de Justice, Bd des Arènes et au cabinet de l'Avocat
poursuivant.

Pour extrait, M^e Caroline DEIXONNE,
Avocats à la Cour, signé.

Imprimerie du Commercial du Gard - NIMES